



Toute l'actualité
sur le portail
www.arleux.fr

De Vous à Nous



Informations municipales - N° 227 - Décembre 2015

Installation du 2^{ème} Conseil municipal des enfants.



Voilà, l'installation du tout nouveau Conseil municipal des enfants est désormais faite.

Dans un grand cérémonial, Patrick Masclat, Maire de la commune, a accueilli en la salle d'honneur de la mairie les élus titulaires et suppléants issus des quatre classes de CE2 et CM1 des deux écoles. L'émotion était clairement palpable chez les jeunes et leurs parents venus les accompagner, l'appareil photo en poche pour immortaliser l'instant, multipliant les photos souvenirs avec Monsieur

le Maire. Dans son propos, le premier magistrat expliqua les règles de fonctionnement du Conseil en faisant le rapprochement avec celui des adultes. «*Le propre des élus est de servir, vous allez pouvoir le faire en conduisant des projets*» dit-il en précisant qu'une enveloppe serait allouée pour cela. Les écharpes et cocardes furent remises et il est peu dire que les enfants étaient fiers d'arborez les trois couleurs. La réunion s'est achevée autour d'un verre de jus de fruits et de petits gâteaux, un simple buffet qui a finalement eu beaucoup de succès.

Concours du devoir de mémoire.

Depuis plusieurs années, l'école Bouly Richard et sa directrice Isabelle Vermeulen se mobilisent sans compter pour perpétuer le devoir de mémoire notamment en participant activement au concours organisé par l'Union Nationale des Combattants.

Voilà quelques semaines, le travail d'Axelle Hourriez, sa poignante évocation des femmes durant la première guerre mondiale, a retenu toute l'attention du jury départemental. Dans un grand cérémonial fort impressionnant, l'élève de CM2, unique représentante du Douaisis, fut reçue dans la salle du grand carré de la mairie de Lille, naturellement accompagnée de ses parents mais aussi de son enseignante tous émus par l'honneur réservé.



Patrick Masclat, Maire d'Arleux, Sénateur du Nord, avait également fait le déplacement pour remettre en personne le prix à sa jeune concitoyenne engagée.

Le recueillement ne pouvait passer sans un dépôt de gerbes en mémoire des victimes de la grande guerre, ce fut effectué par les représentants de l'Union nationale des Combattants en présence de Jean-René Lecerf, Président du Conseil Départemental. Pour la directrice Isabelle

Vermeulen, nul doute que ses prochains élèves s'impliqueront aussi et avec autant de ferveur dans la prochaine session, elle sait qu'elle pourra pour cela toujours compter sur Serge Gibert, conseiller municipal délégué aux actions de mémoire. La concurrence sera sans doute plus rude si les écoles s'inscrivent en nombre, tel est bien évidemment tout le mal que l'on

peut souhaiter pour que l'histoire ne soit jamais oubliée.

Mobilisation pour le téléthon.

Pour cette nouvelle édition du Téléthon, la commune d'Arleux n'a pas failli à sa tradition de générosité, ses habitants, ses forces vives se sont mobilisés plus que jamais.

Au programme, vente de crêpes et cafés lors du marché de Noël, grand concert de chorales d'adultes et d'enfants des écoles en l'église Saint Nicolas, lavage de voitures sur la place de la Mairie par de très nombreux jeunes du club de football l'Olympique Senséen et bien d'autres actions encore menées par différentes associations, si nombreuses à Arleux. Avec les résidents du centre Hélène Borel, une marche fut organisée le samedi matin avec une pause vers 11 heures à l'école Bouly Richard pour un gigantesque lâcher de ballons vendus par les parents d'élèves au profit du téléthon naturellement et aimablement sponsorisé par le garage Renault à Arleux. Le samedi après-midi, la fête du Téléthon se poursuivait encore au sein de l'établissement Hélène Borel, tandis qu'au bicross on procédait à des essais sur la piste afin d'abonder la collecte. La trésorière, Évelyne PIAZZA, a clôturé ses comptes, elle a ainsi annoncé aux organisateurs que le total des sommes récoltées est supérieur à celui de l'an dernier (5605€), bravo à tous.



Le concert donné en l'église reste un des moments forts de l'organisation.



Aux côtés de la Trésorière, M. le Maire a rappelé l'engagement également de l'atelier «Aquarelles en Sensée», de l'office de tourisme au marché de Noël, des actions engagées dans les écoles, des anciens combattants, des pêcheurs, chasseurs, de l'association de quartier Cité en fête, du comité de foire, la boule arleusienne, club des retraités, des dynamix,

de l'association Vivre Mieux Ensemble à Arleux, de l'association des parents d'élèves de l'école Bouly-Richard, des commerçants arleusiens, de Jean-Noël GARY...



Les jeunes de l'Olympique Senséen se sont mobilisés également en lavant plusieurs dizaines de voitures.



Après le défilé dans les rues d'Arleux, grand lâcher de ballons dans la cour de l'école Bouly-Richard.

Cité en fête.

L'Assemblée Générale est toujours un moment important de la vie d'une association.



La salle d'honneur de la Mairie avait été mise à disposition pour l'assemblée générale.

Pour la toute jeune « Cité en Fêtes », c'était le deuxième exercice tenu en mairie dans la salle d'honneur. Son nouveau président depuis septembre, Michel Lemaire, présenta le rapport moral en rappelant la succession d'animations tout au long de l'année ; de son côté, le trésorier Frédéric Beaurain dressa le rapport financier adopté à l'unanimité des personnes présentes. Le Maire d'Arleux, Patrick Masclat, ne pouvait que se féliciter de l'investissement de tant de bénévoles qui donnent vie au

quartier. Il insista sur l'importance des associations à un moment où la tendance serait malheureusement plutôt au repli sur soi. « *Tant qu'on se parlera, ça ira toujours mieux* » dit-il en concluant son propos.

Comité des Biselles.

A quelques jours des fêtes de fin d'année, le comité de quartier des biselles que préside Gérard Fourmout est allé à la rencontre des riverains des rues Jacques Duclos et Jean Moulin pour offrir brioches et friandises.



Pour l'occasion, Mickey, Minnie et le bonhomme de neige paraient, en musique avec l'harmonie d'Ecourt St Quentin, aux côtés du père Noël qui s'assurait bien que les enfants avaient été sages avant d'offrir un petit bonbon. L'après midi s'est ainsi déroulée dans la bonne humeur pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands.

Marché de Noël.

Comme chaque année, l'Office de Tourisme prend en charge l'organisation du marché de Noël qui, élections régionales obligent, avait lieu les 28 et 29 novembre.

Monique, hôtesse d'accueil de l'Office, n'a pas ménagé ses efforts pour inscrire, placer et accompagner les



quelques 45 exposants qui avaient souhaité participer à ce marché de Noël où, en raison des circonstances liées à l'état d'urgence, quelques



Bien entendu, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants sages...
moyens supplémentaires en terme de sécurité avaient été déployés.

L'inauguration s'est déroulée le samedi 28 où les élus (M. le Député, le conseiller départemental, des maires des communes avoisinantes et bien sûr des élus communaux) ont déambulé dans les stands, dégustant ici ou là, des produits du terroir ou les fameuses crêpes cuisinées par les bénévoles de la foire.



Une maquette de la Mairie d'Arleux était à gagner, c'est Lucette MERLIN qui l'a emportée.

Vie locale en images.



En préambule de la réunion du Conseil municipal du 7 décembre, Joël THOREZ s'est vu remettre le diplôme de l'Union Nationale des Combattants des mains de Serge GIBERT, délégué de l'UNC, pour son implication dans le devoir de mémoire.



C'est parti pour les bénévoles des «restos du coeur» qui entament une nouvelle campagne. La municipalité a proposé d'occuper les locaux de l'ex PMI, sur la place, afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil.



Grâce au Conseil départemental du Nord, l'école municipale de musique est désormais dotée d'un nouvel instrument (un xylophone). En présence des élus, la professeure a effectué une démonstration qui a impressionné le public.



Ce 5 décembre, journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, en présence des membres de la section des anciens combattants, des élus et de la Gendarmerie nationale, plusieurs gerbes ont été déposées à la stèle de la rue du 8 mai.



Pascal et Maryline BLONDEL ont fêté les 33 années du magasin de la rue G.Lefebvre, bravo pour cette longévité !



La médiathèque d'Arleux reçoit, chaque samedi matin, la visite de deux classes de l'école Bouly Richard, en alternance, depuis le mois d'octobre.

Au sein de l'espace Marius Richard, au 3^{ème} étage du centre culturel «Le Moulin», les élèves des classes de maternelle, accompagnés des enseignants, viennent écouter une histoire et découvrir la diversité d'albums et livres pour enfants.

Quant à ceux des classes élémentaires, encadrés par les professeurs des écoles, ils peuvent consulter romans et livres pour la jeunesse et réaliser un travail dirigé exploitable en classe (fiche de lecture, exposé).

Les visites à la médiathèque motivent les enfants en suscitant le désir de réitérer cette expérience de découverte de nouveaux livres avec les parents et de partager ce plaisir en famille.

Enfants, adolescents et adultes sont les bienvenus pour un accès gratuit à la médiathèque et la consultation sur place.

Médiathèque Marius Richard

Centre culturel « Le Moulin » 3^o étage « Espace Marius Richard »

Horaires d'ouverture

En périodes scolaires : mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h / vendredi : 17h-19h

Pendant les vacances scolaires : mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

mardi et jeudi de 14h à 17h - vendredi : 17h-19h

Emprunts

La médiathèque propose aux lecteurs un large choix diversifié de livres et documents

Le prêt est consenti pour 6 documents maximum, tous supports confondus. Durée : 2 semaines.

Rayonnages Adultes : romans, poésie, livres en gros caractères, documentaires, mangas, bandes dessinées, périodiques. Encyclopédies et dictionnaires.

Rayonnages Jeunesse : romans, albums, contes, 1ers romans, bandes dessinées et mangas.

Magazines et journaux. 1^{ers} documentaires 0-6 ans.

Abonnement individuel valable 1 an

5 € par an pour les habitants d'Arleux / 10 € par an pour les habitants des autres communes. La présence d'un des parents est obligatoire le jour de l'inscription d'un mineur.

Espaces : fauteuils, tables et chaises, mobilier adapté

Espace lecture pour enfants + Espace lecture pour adultes + 4 postes informatiques (accès internet)

TRAVAUX.



C'est parti pour plusieurs mois de travaux afin de réparer le clocher de notre Église. La décision a été prise vu l'urgence et la subvention obtenue de la part de l'État qui accompagne l'opération «centre-bourg». Il n'en demeure pas moins que, quant à lui, le Conseil départemental a «gelé» la demande de subvention communale, compte-tenu de l'état de ses finances.



Après que la Commune ait installé des feux tricolores, le Conseil départemental du Nord a procédé à l'amélioration de l'accès du parking de la salle des fêtes ; celui-ci sera mis à disposition des parents d'élèves du collège afin d'améliorer l'accès au collège.



Profitant des travaux sur le parking de la salle des fêtes, un accès roulant est réalisé de telle sorte que les résidents du centre H.Borel voient le cheminement grandement amélioré.



En attendant la subvention du Conseil départemental (votée en mars 2015), les employés communaux ont colmaté les trous de la rue de Brunémont.



Frédéric, médiateur environnemental, a remplacé les nombreuses charmilles (vandalisées) qui protègent l'accès au marais et assurent l'habitat des oiseaux.



Plantations sur le terrain de l'extension du cimetière de la rue Allende, Eric STIENNE (conseiller municipal délégué aux travaux, photo du dessus) est venu faire les 400 trous avec son matériel personnel.



Les voiries qui desserviront les 27 logements sont en cours de réalisation.



Jérôme, actuellement en emploi-jeune dans notre Commune, suit une formation en espaces verts. Ici, il remplace des arbres dans le lotissement des «berges du canal».



Le nouvel EHPAD sera livré dans quelques mois.

Problème 227

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	■						■	
2	■		■					
3								
4					■		■	
5								
6							■	
7				■				
8			■					

[Horizontalement]

- Baldaquins au-dessus des lits.
- Mammifère primitif, intermédiaire entre l'antilope et la chèvre.
- D'un ancien peuple de Mésopotamie.
- Lisières d'un bois.
- Colonnnette renflée et moulurée.
- Ils servent à noter les passages douteux.
- S'engager dans une lutte. Entrer en ... ~ Médicament antiviral.
- Bande magnétique. ~ Vitesse résiduelle d'un navire.

[Verticalement]

- Génie familial de la mythologie germanique.
- Langage inintelligible.
- Distingué, élégant.
- Tenu à l'écart.
- Pour mener un chien.
- Dénué de jugement. ~ Titre porté jadis par les souverains de Bulgarie.
- Pron. pers. ~ Zirconium.
- Particules élémentaires. ~ Greffe, en agriculture.

Solution du problème 226

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	J	U	S	■	A	Z	U	R
2	A	S	P	E	■	I	S	O
3	V	■	O	T	A	G	E	S
4	A	E	R	E	S	■	S	E
5	R	A	T	I	T	E	■	■
6	T	U	■	N	E	P	E	S
7	S	■	S	T	R	I	G	E
8	■	A	R	S	■	S	O	T

Joyeux Noël !

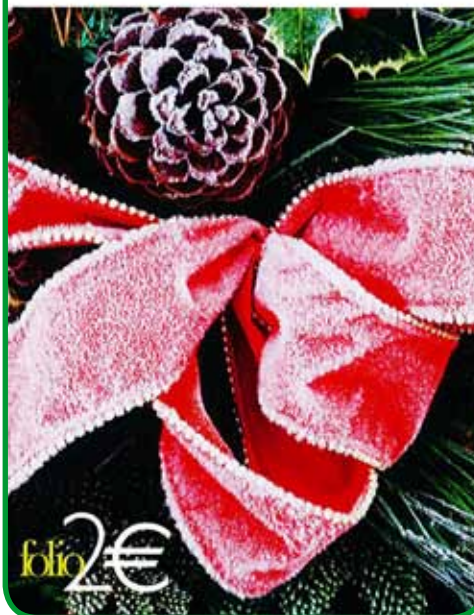
Histoires à lire au pied du sapin



folio2€

Au pied du sapin

Contes de Noël de Pirandello, Andersen, Maupassant...



folio2€

Joyeux Noël et au pied du sapin

Cette année fut particulièrement difficile, pour nous tous, pour notre Patrie, pour notre République.

Essayons, sans oublier tous ceux qui souffrent, de nous divertir quelque peu grâce à deux petits livres.

Ces deux petits livres sont des histoires, des nouvelles qui ont pour thème Noël.

De grands auteurs français et

étrangers ont écrit Noël, son enchantement, son déroulement, son histoire. Ils ont écrit des historiettes qui racontent le Noël de leur enfance, celui qui a engendré chez eux un questionnement sur la vie, la Création, celui qu'ils n'ont pas fêté, celui qui leur a rendu leur âme d'enfant.

Ce sont tous ces Noël, regroupés sous les titres : Au pied du sapin et Joyeux Noël, qui vous sont transmis, afin que par leur lecture, vous vous les offriez en partage, lors de vos veillées de Noël, et que vous retrouviez ainsi toute la magnificence de ce jour.

*Au nom de toute la
Municipalité, nous vous
souhaitons un
très joyeux Noël.*



**Médecins et
pharmaciens de
garde**

- Médecin de garde :
Médi'ligne 59 : 03.20.33.20.33
- Pharmacie de garde : 0825.74.20.30
ou alors www.servigardes.fr

Carnet.

Marius BLANCHARD FABERSKI
19 novembre 2015

**Zacharie BLANCHARD
FABERSKI**
19 novembre 2015



Guy SZYMCZAK
9 décembre 2015

Recenser les personnes isolées.

Pour signaler une personne fragile et susceptible de souffrir d'isolement, il suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 03.27.94.37.30 ou de vous rendre en Mairie.

ENFANTS ET SÉNIORS LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

**PRÈS DE 50%
DES PIÉTONS
TUÉS DANS DES
ACCIDENTS
DE LA ROUTE
SONT ÂGÉS
DE 65 ANS
ET PLUS.**



Les séniors représentent les premières victimes des accidents de la route parmi les piétons. Avec l'âge, le champ de vision rétrécit, l'acuité visuelle s'affaiblit, la qualité de l'audition diminue ainsi que les réflexes. Les conséquences d'une blessure sont plus importantes pour une personne âgée tant sur le plan physique et médical que sur le plan social (dépendance, besoin d'aide à domicile...).

Dans la rue, l'enfant est particulièrement vulnérable. Petite taille, comportement imprévisible, mauvaise appréciation des risques... Il est donc important de lui apprendre très tôt les règles élémentaires de sécurité.

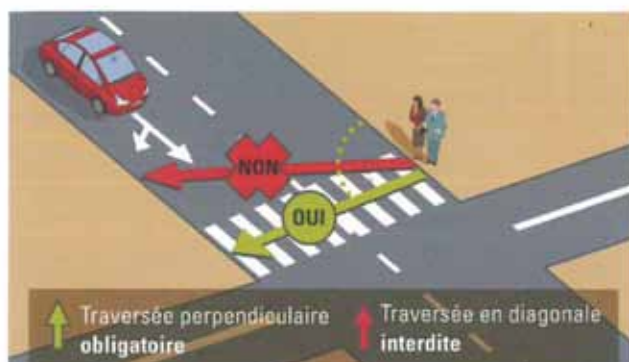
**24% DES
PIÉTONS
BLESSÉS DANS
DES ACCIDENTS
DE LA ROUTE
SONT DES
ENFANTS
DE 0 À 14 ANS.**



- Commencez dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation par l'observation. Expliquez, de manière pédagogique, les règles à observer :
 - emprunter les passages piétons ;
 - traverser lorsque le feu est vert pour les piétons ;
 - vérifier que les véhicules sont arrêtés avant de traverser ;
 - ne pas courir, etc.
- Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.
- Montrez l'exemple. Sachez qu'ils reproduisent vos comportements.
- Munissez-les d'un sac à dos ou cartable doté de bandes réfléchissantes et habillez-les avec des vêtements de couleur claire.

Traverser

- Ne traversez qu'après vous être assuré de pouvoir le faire sans risque, en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse des véhicules.
- À la descente d'un bus, regardez bien autour de vous, qu'il ne vous cache pas d'autres usagers de la route.
- Lorsque la traversée est réglée par des feux de signalisation, vous devez attendre le feu vert pour les piétons avant de vous engager. Lorsque c'est un agent qui règle la circulation, attendez son signal avant de traverser.
- Ne traversez pas en diagonale.



À l'agenda

19 décembre au 3 janvier 2016

Vacances de Noël

20 décembre

Assemblée Générale de la Boule Arleusienne, complexe A.Rapart

31 décembre

Date limite (17h00) des inscriptions sur les listes électorales (pour 2016)

13 janvier

Collecte du verre à domicile

16 janvier

Cérémonie des Vœux, salle des fêtes H.Martel

17 janvier

Assemblée Générale de l'ASLA, salle d'honneur

23 janvier

Assemblée Générale du MotoCross Val de Sensée, salle d'honneur

Rester attentif

- L'usage du téléphone portable est une source de déconcentration pour les piétons. Évitez de téléphoner en traversant.
- L'usage des baladeurs musicaux doit se faire à un volume qui permette d'entendre les véhicules, notamment dans la traversée de la chaussée.
- Plus le taux d'alcool est élevé, pour les piétons comme pour les conducteurs, plus les réflexes sont amoindris. Le temps de réaction est augmenté, l'acuité de perception est réduite.
- Pensez aux vélos, dans les voies à double sens cyclable et aux véhicules électriques. Ils sont tous relativement silencieux et peuvent surprendre.

Rester visible

- Dès que la visibilité est insuffisante, utilisez autant que possible des vêtements clairs ou munis de bandes réfléchissantes ou fluorescentes.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

